

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 juillet 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 2066)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 1184

présenté par

M. François-Michel Lambert, Mme Abeille, M. Alauzet, Mme Allain, Mme Attard, Mme Auroi,
M. Baupin, Mme Bonneton, M. Cavard, M. Coronado, M. de Rugy, Mme Duflot, M. Mamère,
Mme Massonneau, M. Molac, Mme Pompili, M. Roumegas et Mme Sas

ARTICLE 29

Compléter l'alinéa 105 par les mots :

« et à définir les modalités de mise en oeuvre de schémas régionaux biomasse définissant les parties du territoire favorables au développement de l'énergie biomasse ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Suite à la mission parlementaire sur la biomasse, il apparaît utile d'articuler le rapport demandé à l'ADEME avec la préconisation de création de schémas régionaux biomasse.